RAPPORT FINAL

Consultation sur la Mobilisation et le Renforcement des associations d'usagers de l'eau des systèmes d'irrigation de la rivière blanche et des stations de pompage de la zone de Bas Boën

Hans Charles, Ing.-Agr.

Consultant

Rappel Contextuel

Améliorer les conditions d'existence des populations vivant dans ses aires d'intervention et la réduction de leur vulnérabilité face aux désastres naturels constituent les priorités du Projet WINNER financé par l'USAID. Dès son lancement en 2009, il a initié toute une série d'activités concourant à la gestion durable des ressources naturelles au niveau des bassins versants de la Rivière La Quinte dans la région des Gonaïves et de la Rivière Grise dans le Cul-de-Sac. Dans le cadre du Plan de Travail de 2011, des changements opérés dans le contrat liant Chemonics à l'USAID et de nouvelles dispositions sont prises en vue d'orienter les investissements du Projet vers des filières prioritaires de production agricole dans le souci de renforcer la sécurité alimentaire et économique des populations vivant dans les Corridors du Cul de Sac et des Matheux.

Pour atteindre ses objectifs Winner devra aussi faire en sorte que la productivité agricole soit doublée dans les corridors cibles, que les bassins versants soient écologiquement stables et que les marchés agricoles soient renforcés. Ces résultats ne seront pas obtenus sans une bonne gouvernance locale et en dehors de la participation des organisations paysannes dans la gestion quotidienne du milieu et des ressources disponibles aux côtés des autorités établies dans un souci de partenariat durable.

Telle est la justification de la stratégie de WINNER de travailler au renforcement de toutes les institutions locales œuvrant dans le domaine du développement en général et de l'agriculture en particulier dans les zones cibles. Les organisations paysannes et associations d'usagers de l'eau sont les partenaires privilégiés du projet et constituent le pilier de base de l'augmentation de la productivité agricole visée.

Au niveau de la plaine du Cul-de-Sac, Winner a consenti d'importants investissements dans la réhabilitation de plusieurs systèmes d'irrigation des rivières Grise et Blanche, de Source Zabette et des systèmes par pompage de Ganthier et Thomazeau. Des dispositions similaires sont prises au niveau du corridor Matheux où des activités de work for recovery ont aidé, au cours de l'année 2010, au curage de certains canaux et où des mesures sont en cours pour réhabiliter et

curer plusieurs systèmes endommagés dans cette région tout au long de l'exercice annuel d'Octobre 2011 à Septembre 2012.

Dans le souci d'une gestion durable des systèmes et une prise en charge réelle des infrastructures d'irrigation par les usagers dans les corridors d'intervention, Winner a recruté des consultants socio-organisateurs pour accompagner les utilisateurs, mettre en place et renforcer les organisations d'usagers.

Les principaux objectifs poursuivis sont :

a) Sur le plan général, il s'agit d'arriver à une meilleure gestion des systèmes d'irrigation existant dans les corridors d'intervention du projet.
b) Sur le plan spécifique il s'agit de nous assurer:

- Du renforcement organisationnel et du fonctionnement administratif des groupements d'usagers de l'eau formant les associations d'irrigants de chaque système d'irrigation se trouvant dans l'aire d'intervention du Projet WINNER.
- De la mobilisation de tous les planteurs sur les activités de WINNER.
- De garantir une meilleure prise en charge et une meilleure gestion de chaque système
- D'aboutir à un calendrier de distribution de l'eau dans chaque système.
- D'organiser les populations bénéficiaires se trouvant autour des infrastructures établies ou réhabilitées par WINNER pour la prise en charge et la maintenance.

II. ACTIVITES

Sous la supervision générale du bureau de l'USAID/Winner via la composante Livelihoods et sous la supervision directe du Directeur Régional concerné, le socio-organisateur affecté au corridor concerné accomplira principalement les taches et responsabilités suivantes:

- Organiser des rencontres avec toutes les associations d'irrigants des systèmes d'irrigation de sa juridiction de compétence
- Sensibiliser les populations concernées sur l'importance de la maintenance des ouvrages, l'opportunité et la nécessité d'une prise en charge par les communautés bénéficiaires

- Sensibiliser les agriculteurs sur les activités de relance de la production agricole en vue de l'augmentation de la productivité
- Former les membres et les comités de direction des associations, groupements ou fédérations d'usagers de l'eau en les aidant à améliorer la santé démocratique de leur association d'irrigants ou d'usagers
- Accompagner les groupements ou associations d'irrigants et les fédérations de groupements ou d'associations d'irrigants à mettre en place les techniques et systèmes de collecte de redevances d'irrigation
- Accompagner les associations d'irrigants dans l'établissement et l'application formelle d'un calendrier d'irrigation approprié à chaque système et à chaque périmètre irrigué.
- Organiser des rencontres d'échanges entre les différentes organisations d'usagers de l'eau en vue de trouver des synergies positives.

III. LES LIVRABLES

Les consultants socio-organisateurs recrutés devront fournir les livrables suivants :

1) Proposition de démarche méthodologique, agenda, liste de matériels, équipements et autres ressources nécessaires pour la réalisation du travail.

2) Rencontres avec les communautés, Fédérations, Associations, Comités et/ou groupements d'irrigants.

3) Evaluation, mise en place et renforcement de tous les comités, groupements, associations et/ou Fédérations d'associations/groupements ou comités d'irrigants d'un périmètre irrigué.

4) Evaluation et renforcement des associations, comites et groupements d'usagers et autres.

5) Elaboration du programme de formation et réalisation de la formation des membres des comités de gestion des associations.

6) Organisation des calendriers d'irrigations et des systèmes de paiement des redevances d'irrigation et calendrier d'accompagnement des associations.

7) Elaboration, présentations et soumissions de rapports devant l'équipe technique de WINNER.

IV. ORGANISATION DU TRAVAIL

Au niveau de la Plaine du Cul de Sac, pour arriver à de meilleurs résultats et dans le souci du respect des délais établis, la Direction de Winner a décidé de partager le travail des Consultants en deux grandes zones : Le système de la Rivière Blanche et les systèmes par pompage et de Source Zabette. Nous avions eu la charge des deux derniers et des résultats satisfaisants sont obtenus avec le support de tous les acteurs concernés.

V. RESULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX LIVRABLES

Pour mieux comprendre les activités menées dans le cadre de cette consultation, un bref historique de la situation de l'irrigation dans les grandes plaines irriguées du pays et de la Plaine du Cul-de-Sac en particulier s'avère nécessaire.

Selon la FAO, chaque année, les surfaces agricoles aménagées et abandonnées à cause du mauvais entretien sont égales aux surfaces nouvellement aménagées. Les petits périmètres n'échappent malheureusement pas à cette loi. C'est pourquoi, la problématique de l'entretien des infrastructures de petite irrigation doit être mise en débat dans toutes ses composantes auprès de l'ensemble des acteurs concernés : intervenants, responsables d'associations d'irrigants, autres usagers de l'eau, etc.

Selon la Loi du 29 Septembre 1959, les recettes provenant de la perception de la taxe d'irrigation serviront à alimenter un Compte Spécial, non budgétaire, dénommé: Fonds spécial d'irrigation. Les usagers qui emploient comme force motrice l'eau provenant d'un système d'irrigation, établi et contrôlé par l'Etat, feront annuellement pour chaque machine, équipement mécanique ou autre, ne développant pas 7 chevaux-vapeurs, un versement de 35 Gourdes et 5 Gourdes pour chaque cheval vapeur additionnel (Article 3).

Les valeurs prévues seront perçues par l'Administration Générale des Contributions ou ses représentants, du 1er Octobre au 15 Mai de chaque exercice budgétaire suivant le cadastre qui lui sera soumis au plus tard à la fin de chaque exercice par le Département de l'Agriculture, des

Ressources Naturelles et du Développement Rural, elles seront versées au dit compte spécial et serviront exclusivement à l'aménagement et la construction des canaux d'irrigation, forage de puits, installation et fonctionnement des pompes d'irrigation, construction de barrages et répartitions des canaux. (Article 4).

Si l'on s'en tient à ces montants et à l'évolution du système d'irrigation actuel et les coûts relatifs au fonctionnement des pompes, la réparation et le déblayage des canaux, ajoutés à la faiblesse du système cadastral haïtien, il est totalement impossible de constituer un fond assez important pour pouvoir effectuer les investissements nécessaires au bon fonctionnement des canaux d'irrigation ou à la réparation des pompes.

Uniquement sur la rivière blanche plus de 4,000 hectares de terres irrigables dépendent du système, mais en raison des difficultés liées à l'entretien des canaux, près de 2,000 hectares de terres plantées en maïs sont perdues au cours du mois de Mai pour manque d'eau. La même situation prévaut à Source Zabette, malgré que l'eau soit disponible au niveau des bassins généraux, son transport vers les parcelles des planteurs se trouve entravé en cours de route en raison de divers problèmes liés au reseau de distribution. Un canal qui est bouché, un autre qui est brisé laissant déverser l'eau sur les routes, une porte à remplacer, sont autant de raisons empêchant aux planteurs d'avoir accès à l'eau.

Initialement, l'irrigation dans la Plaine du Cul de Sac a été associée aux plaines d'irrigation des grandes rivières Blanche et Grise, puis de la source Zabette. Ces grands aménagements étaient souvent gérés par le Département de l'Agriculture et les redevances payées à la Direction Générale des Impôts sur une base annuelle. Les Chefs de Canal ou les Syndics s'occupaient de la distribution de l'eau et de la surveillance des infrastructures d'irrigation.

Dans le cas particulier des pompes immersives installées pour suppléer aux périodes d'étiage des rivières, le contrôle de l'irrigation est alors assuré par les Comités de gestion de 3 membres qui se charge de collecter les redevances et de les transférer au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles qui en assure la gestion.

Toutefois, lorsque les pompes tombaient en panne, la part de chaque Comité demeure disponible pour la réparation nécessaire. Cependant, au fil des années, en raison des faiblesses de ces dits comités, de l'âge avancé des pompes et de la dimension des problèmes à résoudre, le montant collecté n'est pas souvent en mesure de répondre à ce besoin régulier de maintenance et de réparation. D'où l'importance des interventions du Projet WINNER qui s'occupe actuellement de la remise en état de fonctionnement de la quasi-totalité des pompes en panne au niveau de la Plaine du Cul-de-Sac prioritairement.

Cependant, les responsables du projet jugent nécessaire d'accompagner les Comités de gestion des pompes de même que les associations d'usagers de l'eau existant dans la zone en vue d'une meilleure prise en charge des infrastructures à la fin des activités de WINNER. Car il est admis par tous les acteurs qu'une plus grande participation des populations est requise dans la réalisation des terres aménagées et la gestion des systèmes d'irrigation.

5.1. Livrable 1. Document de protocole : Proposition de la démarche méthodologique

Pour atteindre les objectifs fixés par Winner et ceux visés dans le cadre de cette consultation, une approche participative basée sur l'existant fut préconisée. Les différentes activités sont menées sur une base rationnelle dans le souci de respecter les échéanciers en même tant que d'atteindre les objectifs fixés. Certains travaux non considérés comme des livrables sont réalisés à la satisfaction du Projet. D'autres sont revues, ou reprises pour obtenir de meilleurs résultats ou pour éclaircir un point d'ombre. Les trois premiers livrables sont réalisés en symbiose par les deux Consultants sur toute la zone d'intervention, mais sur demande de la Direction de Winner, les autres parties du contrat se sont portés uniquement sur les systèmes par pompage et Source Zabette pour nous et celui de la rivière Blanche pour l'autre consultant.

5.2. Livrable 2. Rencontres de sensibilisations et motivations des communautés, comités, groupements, associations et/ou Fédérations sur les objectifs et résultats attendus du projet WINNER.

Initialement ce livrable tient compte des institutions impliquées dans la gestion de l'eau dans autour des systèmes d'irrigation de la rivière Blanche, incluant les pompes et de Source Zabette. Il faut noter qu'au niveau du système de la rivière blanche, il n'existe aucune association d'usagers à proprement parler qui se charge de la distribution de l'eau. Seuls quelque Syndics et certains Chefs de canal offrent leur service dans la zone. Mais depuis 2000, le Ministère de l'Agriculture a souhaité remettre la gestion des systèmes aux usagers qui étaient encouragés à se regrouper en associations pour favoriser la prise en charge. Cependant des difficultés de toute sorte ont parsemé le chemin et date, seul le système de source Zabette est gérée par une association tout de même formée d'anciens Chefs de Canal et d'usagers de l'eau.

Ainsi, le travail de sensibilisation a été plus facile à ce niveau car les planteurs sont toujours disponibles pour les réunions de sensibilisation et motivation mais, ils ne sont pas très enclins à participer aux rencontres réalisées pour mettre en place, sur une base électorale, les différents comités d'Habitations de concert avec les représentants du Ministère de l'Agriculture. Cette partie du travail a été allégé pour les consultants puisqu'il n'y avait pas beaucoup de groupes organisés à rencontrer. Cependant pour le système d'irrigation par pompage, la situation est très différente puisqu'il existe un comité de trois (3) membres pour chacune des quinze (15) pompes dispersées au niveau de la plaine et dans la zone de Boën en particulier.

5.3. Livrable 3. Evaluation, mise en place et réalisation du renforcement des comités, groupements, associations.

Une fiche d'enquête a été préparée pour réaliser l'évaluation des associations mais ceci n'a pas été d'une grande utilité puisqu'il n'existe qu'un seul regroupement d'usagers dans la zone qui était concernée par cette étude. Au niveau légal, toute structure d'exploitation de l'eau de surface ou souterraine mises en place par n'importe quelle institution rentre dans le domaine public sous le contrôle de l'Etat. Dans le cas de l'irrigation, le Ministère de l'Agriculture est l'entité qui a

l'autorité de la gestion de ces infrastructures à travers le pays. Toutefois, pour faciliter une prise en charge et la préservation des investissements, le Ministère s'appuie sur la population locale dans une forme de gestion participative. Les responsables du Ministère ont décidé de travailler sur le projet de loi sur les associations liées à l'irrigation et de lancer le processus de mise en place des Comités de gestion sur tout le réseau de distribution de la Rivière Blanche en particulier. Ainsi, reconnaissant les faiblesses des institutions étatiques, et vu que cette démarche cadre avec ses objectifs, le projet Winner a décidé de recruter des consultants pour venir en appui aux responsables locaux du MARNDR pour évaluer, encadrer, et mettre en place lesdits comités là où ils n'existent pas encore.

Il est prévu de monter des comités d'Habitation et de Secteur en vue d'arriver à une autorité unique de l'eau d'irrigation au niveau de la zone. Il s'agira à terme d'arriver à une Fédération des associations d'usagers de l'eau de la Plaine du Cul-de-Sac. La formation des comités de gestion est en général un processus assez intéressant et n'a pas vraiment posé de problèmes au sein des groupes d'usagers et où il n'existe pas d'association d'irrigants.

Au moment de préparer ce rapport final et vu les délais et les difficultés logistiques à mettre en place tous les comités de blocs, d'habitations et de pompes, nécessaire à la mise sur pied de l'Association des Irrigants de la Rivière Blanche. Le temps imputé à la présente consultation ne devra être rallongé pour permettre aux contractants d'atteindre cet objectif combien important pour le renforcement institutionnel et assurer la durabilité des infrastructures d'irrigation pour arriver à une augmentation substantielle de la productivité agricole. Il faudra prévoir une autre consultation plus spécifique puisque la première étape enclenchée et en cours d'exécution afin de pouvoir atteindre cet objectif d'une autorité de l'eau dans la Plaine du Cul-de-Sac.

5.4. Livrable 4. Elaboration de programme de formation et réalisation de la formation des comités de direction des différents niveaux de responsabilité des associations ou Fédérations.

La formation s'est basée sur la méthodologie dite participative. Au niveau organisationnel, seuls les comités de gestion des pompes déjà réparées par Winner ont pu participer à la séance de vu

que les autres comités sont en quelque sorte désintéressés et se plaignent du délai d'intervention sur les matériels qui leur concernent. Etaient aussi présents des responsables de l'Association des Irrigants du Périmètre de Despuzeau (Source ZAbette).

L'activité a débuté le lundi 25 Juin 2012 et fut d'entrée de jeu un succès pour les participants qui se sentaient chez eux puisqu'ils étaient pris en charge de manière individuelle par le formateur. Les différents aspects liés à la définition des termes devant faire l'objet de la formation comme la comptabilité et d'autres points relatifs à la ressource Eau, son importance pour les plantes, son aspect tarissable par rapport au fait qu'elle une ressource naturelle renouvelable impliquant la nécessité d'en faire une gestion rationnelle et organisée.

Ce fut aussi le moment d'encourager l'entretien des systèmes par les usagers eux-mêmes au lieu qu'ils attendent le support de l'Etat ou d'autres institutions, car ce sont eux qui sont les premiers bénéficiaires de l'eau alors ils doivent faire l'effort de garantir qu'elle arrive sur leurs champs sans trop grand difficulté.

En ce qui a trait à l'utilisation irrationnelle de l'eau au niveau des champs, il a été d'importance capitale de rappeler aux planteurs que chaque plante a ses propres besoins en eau et qu'il n'est pas évident que plus on arrose une parcelle, plus le rendement sera élevé car trop d'eau peut tout aussi avoir des conséquences négatives sur les plantes. Le type de sols en est aussi un facteur à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'arrosage. Cela permettra aux planteurs de faire également des économies en réduisant le temps de leur tour d'eau et par ricochet le montant à payer.
Une trentaine de participants ont pu sortir avec les outils de base leur permettant de comprendre :

- La vie associative et la gestion de l'eau ;
- L'importance de l'eau dans la vie des plantes ;
- Les difficultés liés à la disponibilité de l'eau au niveau des bassins versants et plaines agricoles ;
- Le système d'irrigation par pompage : avantages et inconvénients ;
- Le système d'irrigation gravitaire dans le contexte de la rivière blanche et de source Zabette : forces et faiblesses ;

- Les points forts pour une gestion efficace des deux systèmes ;
- La bonne adéquation qu'il doit y avoir entre le système par pompage et les systèmes gravitaires ;
- La fixation participative du coût des redevances pour l'eau, paiement et utilisation.

5.5. Livrable 5. Plan d'accompagnement des comités, groupements, associations ou fédérations pour la préparation et l'établissement des calendriers de distribution de l'eau pour chaque périmètre irrigué.

La réhabilitation des infrastructures d'irrigation par USAID/WINNER permet de diversifier les cultures par l'introduction des denrées à haut rendement et à haute valeur ajoutée pour le bien de l'économie nationale en général et des exploitants en particulier. C'est le cas notamment dans la plaine du cul-de-sac qui couvre une superficie d'environ 16.000 hectares de terres à grande potentialité agricole et qui sont aujourd'hui plus exploitables en raison de l'augmentation de l'offre d'eau grâce aux systèmes d'irrigation réhabilités.

Winner a consenti d'importants investissements dans la réhabilitation des systèmes d'irrigation des rivières Grise et Blanche, de Source Zabette et des systèmes par pompage de Ganthier et Thomazeau. Des dispositions similaires sont prises au niveau du corridor Matheux où des activités de work for recovery ont aidé, au cours de l'année 2010, au curage de certains canaux et des mesures sont en cours pour curer et réhabiliter plusieurs systèmes endommagés dans cette région tout au long de l'exercice annuel d'Octobre 2011 à Septembre 2012.

C'est dans ce contexte et dans le souci d'une gestion durable des systèmes et une prise en charge réelle des infrastructures d'irrigation par les usagers dans les corridors d'intervention que se situe notre travail ainsi que le plan d'accompagnement qui découle. Les résultats suivants devraient être obtenus à partir de ce processus :

- Un calendrier de distribution de l'eau est élaboré
- Un prix est fixé pour la redevance à payer par les planteurs
- La quasi-totalité de l'eau qui sort des pompes est payé intégralement par les usagers avant même d'arriver aux champs ;

- Les comités apprennent à se prendre en charge et ne pas attendre une aide extérieure pour curer les canaux d'irrigation ou réparer une pompe ;
- Les usagers sollicitent une quantité plus rationnelle d'heures d'irrigation suivant leurs zones d'établissement et les cultures pratiquées ;
- Les comités gèrent de façon rationnelle les rentrées obtenues à partir des redevances à partir d'une comptabilité simple et adaptée.

5.6. Livrable 6: Soumission du calendrier d'irrigation de chaque périmètre irrigué

Dans les pays en développement, environ 80 % de l'eau utilisée sert à des fins agricoles. Les besoins des ménages et des industries sont relativement faibles. On s'attend à ce que la demande en eau augmente dans tous les secteurs, ce qui nécessitera l'apport d'améliorations considérables sur le plan de l'efficacité. L'amélioration principale doit venir du secteur d'utilisation principal, celui de l'irrigation. Les diverses méthodes utilisées pour établir des calendriers d'irrigation doivent être fondées sur des paramètres pédologiques, végétaux et microclimatiques.

Toutefois, la situation actuelle au niveau de la Plaine du Cul-de-Sac et partout ailleurs dans le pays ne permet pas d'établir un calendrier scientifique. En attendant que les mesures adéquates soient prises et les recherches appropriées réalisées, le calendrier suivant est établi de concert avec les planteurs du périmètre irrigué de Source Zabette suivant le principe des tours d'eau par habitation et par période, car l'eau est disponible toute l'année dans les canaux, sauf au niveau du Canal Paix où il se pose un problème de remblai ou en période crues faisant déverser l'eau en dehors du réseau. En ce qui concerne les pompes, il nous a été difficile d'établir un calendrier vu que l'électricité est aléatoire. Toutefois, cela ne pose aucun problème vu que les usagers on déjà sollicité et payé leur tour qui leur est distribué en fonction de la disponibilité du courant.

Canal Primaire	Canal secondaire	Période de distribution
CHAPOTIN	Chapotin Petit Jardin	Du 1er au 28 de chaque mois.
	Leroy Petite Place	Du 28 au 30
	Leroy Grande Place	Du 30 au 15

Canal Primaire	Canal secondaire	Période de distribution
	Cotin Despuzeau	Du 15 au 25
	Babako	Du 25 au 1er
	Cotin Palmiste Clair	Du 28 au 15
MOULIN	Merceron	Du 15 au 25
	Joineau	Du 22 au 29
	La Périère	Du 29 au 15
	Pont Janvier	Du 15 au 30
	Cassis	Du 30 au 15
	Jondrie	Du 15 au 29
	Thomazeau	Du 29 au 15
	Chanlatte	Du 15 au 30
DUMILSEAU/BOUTIN	DumiLseau	Du 1er au 28
	Boutin	Du 28 au 22
BOIS FRAICHE	Source Constant	Du 1er au 14
	La Saline Despuzeau	Du 14 au 28
SOURCE COCOYER		Du 14 au 28

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente consultation est d'une grande importance pour le développement agricole au niveau de la Plaine du Cul-de-Sac puisqu'il intervient au niveau de l'un des plus importants facteurs de production que représente l'eau. Tous les aspects liés au réseau de distribution, les infrastructures comme les pompes, les bassins de distribution, et l'organisation entourant la gestion, les comités d'usagers sont pris en compte dans la démarche méthodologique et à la poursuite des résultats.
L'eau est une ressource rare, sa gestion au niveau de la Plaine du Cul-de-Sac relève d'une grande difficulté vue qu'en raison des difficultés liées à l'absence de cadastre les redevances payées ne reflètent pas nécessairement la réalité et ne permettent pas aux responsables de l'État ou aux comités d'obtenir assez de fonds pour pouvoir répondre aux problèmes courants des matériels d'exploitation et du réseau de distribution de l'eau.

La présente Consultation a permis d'identifier les problèmes, prévoir des solutions et poser les jalons pour sortir de l'impasse. Au niveau du système de Source Zabette, il existe une association assurant la gestion du réseau. Toutefois, beaucoup reste à faire pour résoudre les problèmes de

démocratie au sein de cette institution. Le Comité n'est pas renouvelé les décisions sont prises de manière unilatérale par le Coordonnateur et sont par la suite imposées aux autres membres. Les redevances pour l'eau sont payées à environ 80%, mais les membres de l'association ne paient pas leurs cotisations annuelles. Cependant, ils sont prêts à participer lorsqu'il s'agit de nettoyer les canaux d'irrigation pour faciliter le transport de l'eau.
En ce qui a trait aux pompes d'irrigation, l'eau est payée à l'avance par les planteurs, mais en raison des problèmes de courant électrique, l'énergie nécessaire n'arrive pas aux pompes pour leur permettre de puiser et distribuer l'eau dans les plantations. D'où l'importance de l'initiative du Projet Winner visant à mettre la centrale électrique de Bas-Boën au service des différentes pompes en vue de suppléer à l'EdH en proie à de nombreuses difficultés.

Pour assurer la pérennité des résultats obtenus au cours de cette consultation, il faudra poursuivre avec le processus enclenché en vue d'arriver à la mise sur pied de l'autorité locale de l'eau pour l'irrigation à partir du système de la rivière blanche, qui coiffera celle de source Zabette et du système par pompage, bien que ce dernier pourra toujours bénéficier du support des comités individuels de gestion. Ceux-ci auront la responsabilité des machines en raison de leur bonne connaissance de ces matériels et de leur grande capacité à identifier et répondre rapidement aux problèmes courants des pompes.

L'une des leçons tirées de cette consultation est le fait que grâce au renforcement de l'association des irrigants de Despuzeau, les différents membres ont repris l'habitude de se prendre en charge et d'effectuer le nettoyage du bassin général et d'une bonne longueur de canaux principaux. Une telle initiative est le signe de la capacité des individus à se mettre ensemble pour réaliser des activités qu'ils jugent utiles à leur communauté et à leur besoin individuel.

La prochaine étape consiste à continuer avec le renforcement des comités de gestion des pompes, poursuivre la mise en place des comités d'habitations et de blocs pour arriver à la mise en place de l'association des irrigants de la Rivière Blanche, incluant Source Zabette et les pompes.